

POUR Y VOIR CLAIR

Bilan d'une année de négociations



En 2019, **vous avez fait** de **Traid-Union** la **première force syndicale** de l'entreprise, avec une **représentativité de près de 56 %**.

Cette confiance massive **nous honore** et **nous confère** une très grande responsabilité.

Après une nouvelle année de mandature riche d'enseignements, **nous revenons** vers vous pour faire le **bilan des négociations** qui ont eu lieu en 2021 et des **résultats obtenus**.

« Intéressement 2021

Grâce à **nos arguments** développés dans un **esprit constructif** et à **notre forte représentativité** dans l'entreprise, nous avons pu obtenir une **augmentation de 25 %** du montant de l'intéressement attendu pour 2021.

Sans notre signature, ce montant de l'intéressement pour 2021 **aurait été nul**.

Au vu des bons résultats économiques constatés, les objectifs annoncés devraient être tenus et le montant de l'intéressement pour 2021 devrait être

de l'ordre de 1.000 € !

« Télétravail

Avec la généralisation du télétravail liée à la crise sanitaire, **nous avons** obtenu **des améliorations**, certes insuffisantes, du dispositif de télétravail régulier : **2 jours (au lieu de 1) à la demande du salarié, possibilité de changer les jours, indemnisation de 20 € par mois, remboursements de consommables, clause de revoyure**.

Nous l'avons dit, ce n'est là qu'une première étape, l'accord de télétravail sera à renégocier en 2022.

« Egalité professionnelle

Nous avons été **les seuls** à signer le nouvel accord en faveur de l'égalité professionnelle, traduisant **notre volonté farouche** de **traiter ce problème** en identifiant nos collègues femmes subissant **des inégalités de traitement** par rapport à leurs collègues masculins sur les aspects salaires et qualifications et à **rétablir la situation**.

Le point fort du nouvel accord, **qui a conditionné notre signature**, est la **généralisation** d'une méthode de **détection des écarts, méthode qui a été testée avec succès sur plusieurs agences**. **Nous continuerons** à suivre **attentivement** sa mise en œuvre, **dès ce début d'année** avec le cycle de révision de janvier.

Les **autres avancées significatives** de cet accord applicable à toutes les sociétés (SSG, SBS, SHRS et I2S) portent sur la **réservation de berceaux en crèche**, le **maintien des cotisations sociales** « Retraite » à temps plein pour les personnes à temps partiel, pour une durée de 8 ans, continus ou discontinus et le **télétravail étendu à partir du 3^{ème} mois de grossesse** si accord du management.

« Qualité de Vie au Travail

La **proposition de la Direction de réduire drastiquement** le nombre de jours du congé Mère de famille pour l'étendre aux hommes était simplement **inacceptable** pour **Traid-Union**, ce qui n'a pas permis d'aboutir à un consensus.

2021 une année globalement positive où, malgré la crise et ses incertitudes économiques, des avancées ont pu être obtenues et l'emploi préservé !

POUR Y VOIR CLAIR

Et pour 2022 ?

Les sujets prévus à l'agenda social de 2022 sont encore nombreux et d'importance. Citons les principaux :



- ◀ Organisation du travail (**temps de travail, télétravail, ...**)
- ◀ Partage des profits (**WeShare, ...**)
- ◀ Qualité de vie au travail (**forfait mobilité douce, congés mères de famille, ...**).
- ◀ GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

Comme toujours, **nous aborderons** ces négociations avec un **esprit constructif et pragmatique**, guidés par la **seule volonté** d'obtenir des **améliorations de nos conditions de travail et de rémunérations**.

Bien entendu, **nous vous tiendrons** régulièrement informés de l'avancée de ces négociations.

Pass or not pass ...



... This is not the question !

N'hésitez pas à vous rapprocher de **vos représentants** en cas de difficulté pour exercer votre mission. **Nous restons vigilants** sur l'application des règles protocolaires et des engagements pris, ou qui seront pris, par la Direction !



Surchauffe de l'immobilier

Les équipes de l'immobilier sont sur-sollicitées sur les différents projets immobiliers.



Le projet Rennes Nord 2020 en subit les conséquences et se voit décalé de 6 mois pour une livraison au premier trimestre 2023.

Rappel des autres projets :

Paris – Latitude (2.000 postes – multi-sociétés), en cours d'aménagement. Emménagement mars 2022. Quelques photos ... [ici](#).

Paris – Trinity, bail signé. Emménagement novembre 2022.

Rennes – Via Silva (1.000 postes – multi-sociétés), livraison gros œuvre prévue fin mars 2022. Emménagement prévu début 2023.

Montpellier – Apollo : en cours d'aménagement. Emménagement mars 2022.

Sans compter les 3 postes en cours d'études : Niort, Grenoble et Annecy.



POUR Y VOIR CLAIR

Vous souhaitez adhérer à Traid-Union ?

Rien de plus simple ...

Vous avez été très nombreux à nous accorder votre suffrage au cours des dernières élections, et nous vous en remercions.

Aujourd'hui, nous vous proposons de confirmer votre choix en adhérant à **Traid-Union**.



Les adhérents sont le socle de notre organisation.

Ils garantissent son fonctionnement démocratique et sont une source indispensable de sujets de revendication.

Ils sont ses relais sur le terrain en complément des élus.

Ils peuvent témoigner de ce qu'ils vivent au quotidien.

Les cotisations de nos adhérents sont une ressource indispensable pour nous permettre de fonctionner.

Outre des frais de gestion courants, elles nous permettent de financer des actions de supports pour les élus **Traid-Union**

que vous avez choisis (informations, formations, assistance juridique) ce qui leur permet de mieux vous représenter.

La cotisation pour 2022 est de 40 euros déductible, si vous le souhaitez, à 66% de vos impôts.

Une attestation fiscale vous sera transmise à cet effet.

Pour adhérer, téléchargez notre bulletin ... [ici](#) !

